

## **SAINT BAUDILLE DE LA TOUR**

38118 St Baudille de la Tour

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 09 novembre 2015**

Ouverture de la séance à 19H05

Appel nominal des conseillers.

#### **Étaient présents:**

Denis THOLLON- Christophe BEAUD- Lydie BERGER BY MEYER - Martial BONNAVENT- Yvette DEPIERRE- Patricia ENAY- Madeleine GENOT- Julien MALLAND – Valérie MAYET- Jennifer MOLY- Laurent MURILLON- Gilbert POEX- Laurent RHÔNE - Frédéric ROSTAING.

Absents: Bernard LIONNET (pouvoir donné à Denis THOLLON)

Le quorum est atteint.

Secrétaire de séance: Patricia ENAY

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 1er octobre 2015.

**Voté à l'unanimité des présents, et représentés.**

### **DISSOLUTION DU BUDGET DU CCAS AU 1ER JANVIER 2016**

M. le maire expose que le CCAS bénéficiait jusqu'à présent d'un budget annexe. La législation ayant évolué pour les communes de moins de 1500 habitants, nous avons la possibilité de gérer les dépenses et recettes sur le budget communal. Afin de simplifier la gestion comptable de la collectivité, il est proposé de dissoudre le budget consacré au CCAS.

**Voté à l'unanimité des présents, et représentés.**

### **SUBVENTION DE LA SECTION THEATRE**

Les membres de la commission association font lecture de la demande de subvention faite par l'association théâtre. Celle-ci était rattachée auparavant à l'école de musique, depuis peu, les membres ont créé leur propre association. Il est proposé une subvention de 150€.

**Voté à l'unanimité des présents, et représentés.**

### **SYNDICAT DU GYMNASSE: NOMINATION D'UN NOUVEAU DELEGUE.**

Il est proposé au conseil municipal de changer l'un de nos représentants au syndicat du gymnase de MONTALIEU. Laurent MURILLON remplacera Jennifer MOLY.

**Voté à l'unanimité des présents, et représentés.**

### **AVENANT AU CONTRAT DE FORTAGE DE LA CARRIERE AU LIEU DIT «MONSIEUR»**

Le contrat se substitue à celui entre la Commune de SAINT-BAUDILLE-DE-LA-TOUR et la Société Robert ROSSI SA. Depuis, cette dernière a été absorbée par LA PIERRE DE FRANCE en décembre 2011, elle-même mise en Liquidation Judiciaire le 04 novembre 2013.

Le Tribunal de Commerce de Paris a désigné la Société GUINET DERRIAZ SAS comme preneur du contrat de «fortage» de la carrière de St-Baudille-de-la-Tour.

Lecture est faite du contrat de «fortage» entre la commune de St Baudille de la Tour et la société GUINET DERRIAZ SAS pour l'exploitation de la carrière lieu-dit «Monsieur» parcelle 738 section B.

Le Maire demande au conseil municipal le droit de signer ce contrat de «fortage» jusqu'en 2017, éventuellement 2018.

**Voté à l'unanimité des présents, et représentés.**

### **AVIS DE LA COMMUNE SUR LE PROJET DE REVISION DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE DE L'ISERE:**

Le projet est présenté au conseil municipal. M. le maire précise que le conseil municipal doit délibérer uniquement sur le projet de fusion des trois intercommunalités: Communauté de communes de l'Isle-Crémieu, Les Balmes Dauphinoises et du Pays des Couleurs. Cette fusion serait effective au 1er janvier 2017.

Il est précisé les avantages et inconvénients d'une telle fusion.

**Voté à l'unanimité des présents, et représentés.**

### **CHARTRE SIGNALÉTIQUE INTERCOMMUNALE:**

Il a été décidé lors d'une réunion de la CCIC de mettre en place une signalétique intercommunale.

La CCIC prendra en charge la mise en place des poteaux, par-contre la plaque sera à la charge du propriétaire. Pour le moment il n'y a aucune obligation, toutefois, lors de la future mise en place, il nous est demandé de respecter la charte, et les couleurs de signalétique le jour où les panneaux seront installés.

**Vote des présents, et représentés. : 11 voix pour- 2 abstentions- 1 voix contre**

### **QUESTIONS DIVERSES:**

#### **Chemin de LOYA:**

Ce chemin est envahi par les arbres. La commission travaux propose de donner le bois aux personnes intéressées par le nettoyage de ce chemin. Celles-ci devront se présenter en mairie pour s'inscrire.

**Voté à l'unanimité des présents, et représentés.**

Une journée environnement sera mise en place en 2016, la date prévue est le 04 avril 2016

Des personnes se déplacent se présentant comme étant partenaires EDF, et posent des questions relativement personnelles. Renseignez vous auprès de ERDF, avant de répondre à ces démarcheurs.

Une personne demande à ce que les chasseurs s'éloignent des maisons, car leurs tirs sont de plus en plus près des habitations.

On nous signale que pendant la soirée d'Halloween, des rouleaux de papiers toilettes, du ketchup, et des œufs ont été lancés sur des maisons, notamment sur Baix et Surbaix, et la Plaine.

On nous demande le budget de la Ferme des Dames. Il est répondu qu'il sera visible sur le bulletin municipal, ou qu'une prise de rendez-vous est possible en mairie. Les renseignements sont également sur l'appel à projet téléchargeable sur le site de la mairie, dans la rubrique réunions de conseils.

On nous demande des renseignements sur le co-voiturage qui sont sur le site Internet. La plaquette est téléchargeable sur la page Facebook de la la mairie.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h33**